



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

# Mairie de Xonrupt-Longemer

☎ : **03 29 63 07 24**    **Télécopie : 03 29 63 65 50**  
**E-Mail : [accueil.mairie@xonrupt.fr](mailto:accueil.mairie@xonrupt.fr)**

Xonrupt-Longemer, le 13 août 2009

## CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 20 AOUT 2009

Le Conseil Municipal se réunira **JEUDI 20 AOUT 2009 à 20 H. 30** en réunion publique dans la salle de la mairie, sous la présidence du Maire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- FIXATION DES TAUX DE L'INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS POUR L'ANNEE 2008
- MODIFICATION DES ARTICLES 9 & 10 DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DES VOSGES
- ADHESION DE LA COMMUNE A LA COMPETENCE OPTIONNELLE « ECLAIRAGE PUBLIC » - INVESTISSEMENT ET ENTRETIEN AU SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DES VOSGES
- CREATION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS
- RENOUELEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE ENTRE LA COMMUNE DE XONRUPT LONGEMER ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES VOSGES
- TARIFS ETUDE SURVEILLEE & ACCUEIL LOISIRS PERISCOLAIRE ANNEE 2009/ 2010
- TARIFS CANTINE ANNEE 2009/ 2010
- RENOUELEMENT DES CONVENTIONS DE PASSAGE SUR LES PISTES DE SKI ALPIN DU POLI
- ACQUISITION DE TERRAINS A LA SUCCESSION René DIDIER
- EMPRUNT BUDGET GENERAL
- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION DE POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 1<sup>ère</sup> CLASSE
- CESSION CREDIT BAIL BOULANGERIE ET AVENANT AU CONTRAT
- BAPTEME DE RUE DANS LE SECTEUR DES RELLES GOUTTES
- DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET GENERAL
- DECISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET ASSAINISSEMENT
- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

Le Maire,  
Michel BERTRAND